

7121 – Budget primitif – Délibéré avec budget

*Département du Loiret - Arrondissement de Montargis*  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES**

Date de convocation

13 décembre 2019

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt décembre à dix-huit heures,*

*le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes en séance publique sous la présidence de Monsieur Christian BOULEAU, Président de la Communauté des Communes Giennesoises, assisté des membres du Bureau,*

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 31

VOTANTS : 39

**Etaient présents :**

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, Mme Coutant, M. Marquet, M. Pichery (Coullons), M. Bouleau, Mme Bourdin, M. Cammal, Mme Charentus, M. Colpin, M. Fagart, M. Hidas, M. Laurent, Mme Pedro, Mme Quaix, M. Tindillère (Gien), M. Greuin (Arrabloy), Mme Ducommun (Le Moulinet-sur-Solin), M. Bongibault (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevoy), M. Chaborel, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), M. Chauvette, Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), Mme Gaboret, M. Pougny (Saint-Gondon), M. Henry, Mme Meneau (St Martin-sur-Ocre), **formant la majorité des membres en exercice.**

**Etaient absents ayant donné pouvoir :** Mme Damion à M. Bouleau, Mme Loskoff à M. Darmois, M. Tuisat à M. Laurent, Mme Flandry à M. Colpin, Mme De Metz à M. Cammal, M. Ravoyard à M. Hidas, Mme Constantin à M. Fagart, Mme Leroy à Mme Robbio

**Etaient absentes excusées :** Mmes Cadier et Pereira

M. Boucher a été désigné secrétaire de séance.

**Délibération n° 2019/147**

**OBJET : Vote du budget assainissement collectif 2020**

*Vu l'instruction comptable M49,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.5211-1, L.2311-1, L.2312-2 à L.2312-4,*

**I - Section d'exploitation**

La section d'exploitation s'équilibre à 1 693 400 €.

CHAPITRES	EXPLOITATION	RECETTES	DEPENSES
70	Ventes produits, prestations services	1 633 400,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	60 000,00 €	
001	Excédent reporté		
011	Charges à caractère général		609 000,00 €
012	Charges de personnel		377 273,00 €
014	Atténuation de produits		85 000,00 €
65	Autres charges de gestion		10 000,00 €
66	Charges financières		9 500,00 €
67	Charges exceptionnelles		5 000,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		582 000,00 €
023	Virement à la section d'investissement		15 627,00 €
	<b>TOTAL EXPLOITATION</b>	<b>1 693 400,00 €</b>	<b>1 693 400,00 €</b>

## **II - Section d'investissement**

La section d'investissement s'équilibre à 1 341 000 €.

CHAPITRES	INVESTISSEMENT	RECETTES	DEPENSES
16	Emprunts	743 373,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	582 000,00 €	
021	Virement de la section de fonctionnement	15 627,00 €	
16	Emprunts		156 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles		10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles		265 000,00 €
23	Immobilisations en cours		850 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		60 000,00 €
	<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 341 000,00 €</b>	<b>1 341 000,00 €</b>

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances de la Communauté des Communes Giennoises.

*Sur avis favorable de la commission des finances du 4 décembre 2019,  
 Sur avis favorable du Bureau du 4 décembre 2019,*

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **ADOpte** le budget primitif 2020 du budget assainissement collectif.

Pour extrait conforme,  
à Gien, le 23 décembre 2019,

le Président,

Christian BOULEAU



***Certifiée exécutoire,***

*Les formalités de publicité ayant été  
effectuées le 23 décembre 2019*